



Direction Générale

Département du Val de Marne  
Mairie de Choisy-le-Roi

N°24.006

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Conseillers en exercice** 43

Présents 30

Représentés 10

Absent 3

**Votes**

Pour 40

Contre

Abstention

N.P.P.V

## Conseil Municipal

### Séance du Mercredi 07 février 2024

Le mercredi 07 février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 31 janvier 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Étaient présent.e.s :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, SASU Hancès, GARROUT Karim, ALLIROL Béatrice, POU DY Franklin, THIAM Mustapha, BANCE Stéphane, CHIRANNE EL Arbi, OMRANE Alain, CHASSAY Laurent, BOLLE-DALLIAH Kristian, BOURVEN Julien, SOMSOUK Billy, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUNIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONNE-MENGUE Terence, GUILLAUD-BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien,

**Étaient représenté.e.s :**

M. ID ELOUALI Ali donne mandat à Mme HACHE Bénédicte  
Mme LORES Monique donne mandat à Mme OSTERMEYER Sushma  
Mme DIMNET Jocelyne donne mandat à Mme FRANCISOT Amandine  
Mme BEZACE Mathilde donne mandat à M. OMRANE Alain  
Mme LANTERNIER Lucie donne mandat à M.COELHO Vasco  
Mme COHEN Rachel donne mandat à M.DRUART Frédéric  
M. BANCE Stéphane donne mandat à M. BOLLE Kristian  
Mme FOURNIER Laura donne mandat à Mme GAULIER Danièle  
Mme FADLI Hafida donne mandat à M. CHALBI Yacin  
Mme BENKALHA Malika donne mandat à M. THIAM Mustapha

**Étaient absent.e.s :**

M.FONDENEIGE Matthias  
Mme DOS REIS Sabrina  
Mme LEMOINE Nathalie

**Secrétaire de séance :**

Mme SASU Hancès

Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil

.....  
de la publication le  
.....

**OBJET**

***Approbation de la convention de partenariat entre la commune de Choisy le Roi et les collèges et lycées pour la participation des élèves aux commémorations communales***

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20240212-DEL-24-006-DE  
Date de télétransmission : 12/02/2024  
Date de réception préfecture : 12/02/2024

**Approbation de la convention de partenariat entre la commune de Choisy le Roi et les collèges et lycées pour la participation des élèves aux commémorations communales**

Dans le cadre de l'organisation des cérémonies commémoratives de la ville de Choisy-le-Roi, la commune souhaite solliciter les collèges et lycées de la ville, afin de faire perdurer le devoir de mémoire.

La collaboration avec les collèges et lycées de la ville de Choisy le Roi nécessite la mise en place d'une convention fixant les engagements de chacun.

Il est demandé au conseil Municipal d'approuver ladite convention et d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à la signer.

**LE CONSEIL,**

Oui, l'exposé de Monsieur Le Maire,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu l'avis de la commission Culture-Événements- Vie associative-Citoyenneté -Politique de la ville,

Considérant la volonté de la ville d'encourager les collèges et les lycées de la ville à faire perdurer le devoir de mémoire.

**DÉLIBÈRE**

Article 1<sup>er</sup> – Approuve la convention type de partenariat entre des collèges et des lycées choisyens et la commune, fixant les engagements respectifs des parties.

Article 2 – Autorise Monsieur le Maire ou à défaut son représentant à signer cette convention et les avenants éventuels pouvant survenir pendant la durée de la convention.

Article 3 – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site Internet de la commune [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)  
Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait et délibéré en séance du 07 février 2024.

Pour extrait conforme,  
Tonino PANETTA  
Maire de Choisy-le-Roi



**Tonino PANETTA**  
Maire de Choisy-le-Roi